CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E18177 **VALABLE JUSQU'AU** 13/03/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/11/2015
Capital : 1 210 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : **350 114 443** **00046**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2102429

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 4625514004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 4625514004

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/10/2022

Raison sociale : **DSA**

4 RUE DU PEROU
91300 MASSY

Téléphone : 01 69 75 18 70 **Fax :** 01 69 30 13 48
Portable :

Site Internet : www.groupedsa.fr
E-mail : servicetravaux@groupedsa.fr

Responsabilité légale :
ARJ SAS (531 475 432) / DOS SANTOS ARLINDO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 291 **Tranche de classification :** EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques Mention RGE	25/02/2020
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	25/02/2020
6121 PROB	Ravalement en peinture Mention RGE	17/02/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.